



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 5 novembre 2018 à 19 h 30, à la salle du conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne les lots 6 116 203, 6 116 204, 6 116 205 et 6 116 206 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière, situés au 70, 72, 74 et 76, rue Laflamme. La demande de dérogation mineure (Règl. 595-2007) consiste à réduire la marge de recul avant de l'habitation multifamiliale en rangée.

Règlement de zonage	Norme du règlement	Marge de recul avant	Dérogation demandée
590-2007	10 mètres	7.75 mètres	2.25 mètres

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 15 octobre 2018.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 15 octobre 2018.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

S'unir pour réussir!